



Fédération Française de Muaythai et Disciplines Associées

Agrément du Ministère chargé des Sports du 25 juin 2003

Délégation du Ministère chargé des Sports du 23 septembre 2003

REGLEMENTS DES COMPETITIONS ASSAUT ET COMBAT SAISON 2004 - 2005



LES COMPETITIONS DE LA FFMDA

SOMMAIRE

I - LES COMPETITIONS ASSAUTS

1/ REGLEMENT DES COMPETITIONS ASSAUTS EDUCATIFS.....	Pages 3 à 10
2/ REGLEMENT DES COMPETITIONS ASSAUTS TECHNIQUES.....	Pages 11 à 18
3/ REGLEMENT DES COMPETITIONS Equipe de CLUB	Pages 18 à 20

II - LES COMPETITIONS COMBATS

1/ REGLEMENT DES COMPETITIONS CLASSE D ET C.....	Pages 21 à 29
2/ REGLEMENT DES COMPETITIONS CLASSE B ET A.....	Pages 30 à 37
3/ REGLEMENT DES COMPETITIONS Equipe de Ligue classe D ET C	Pages 38 à 40

III - ORGANISATION DES COMPETITIONS

1/ TABLEAU ORGANISATION DES COMPETITIONS.....	Pages 41
2/ TABLEAU CLASSEMENT DES COMPETITEURS.....	Pages 42

REGLEMENT DES COMPETITIONS ASSAUTS EDUCATIFS

I. LES COMPETITIONS

A/Championnat de France.

B/ Coupe et Critérium de France.

C/ Championnats Régionaux et Départementaux.

II. DUREE DES ASSAUTS

Pupilles, benjamins :

Eliminatoire : 1 reprise de 2 minutes

Finale : 1 reprise de 2 minutes

Nota : pas de coach durant les assauts pupilles et benjamins

Minimes, cadets :

Eliminatoire : 2 reprises de 1.30 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

Finale : 3 reprises de 1.30 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

**LES DUREES DE REPOS DOIVENT ETRE
OBLIGATOIREMENT RESPECTEES**

Mixité possible afin d'intégrer les filles en compétition car il s'agit d'assauts éducatifs et non pas de combats et de ce fait le risque est amoindri.

III. EQUIPEMENT DES COMPETITEURS

Short de MUAYTHAI obligatoire sans caleçon apparent.

Débardeur blanc.

Casque (agrément F.F.M.D.A)

Plastron (agrément F.F.M.D.A)

Protège dents.

Gants.

Coudières type (agrément F.F.M.D.A)

Coquille (agrément F.F.M.D.A)

Bandage.

Protège-tibias (agrément F.F.M.D.A)

Protections supplémentaires pour les féminines

Protège poitrine.

Coquille féminine.

IV. TENUE ET ATTITUDE DES COMPETITEURS SUR LES LIEUX DE COMPETITIONS

- Le short ne comporte aucune référence inappropriée avec la tradition du MUAYTHAÏ ; il en va de même pour tout l'équipement du compétiteur.
- Le bandage est simple, sans surépaisseur apparente ni croisement entre les doigts, il est de 5 cm de large et 1,80 m de long.
- L'utilisation de corps gras au corps et au visage du compétiteur est prohibée.
- L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.
- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le compétiteur ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait blesser ou mettre en danger l'adversaire.
- les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête ;
- Maquillage et bijoux sont interdits.

V. LES COMPETITEURS DOIVENT SE CONFORMER AUX REGLES SUIVANTES

Pendant la compétition les compétiteurs sont tenus de garder à l'esprit que le superviseur, les juges et arbitres gèrent la rencontre. Chacun doit accepter toute décision donnée.

Les manifestations ou attitudes de mauvaise humeur ou démonstration de joie intempestive ne sont pas une attitude digne de la part d'un compétiteur ou de ses hommes de coin.

L'observation de ces règles contribue à maintenir l'image du Muaythai à laquelle nous sommes tous attachés.

VI. LA PESEE

Lors d'une compétition tous les compétiteurs doivent être pesés le matin de la compétition, suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

La pesée se fait en short de Muaythai, torse nu et pieds nus sur une balance métrique ou électronique.

En cas de force majeure, le comité organisateur, avec l'aval de la commission d'arbitrage et jugement, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.

Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures entre le début et la fin de la pesée.

Le médecin officiel certifie le cas échéant l'aptitude du compétiteur à participer à la rencontre, il contrôle le certificat médical (sur imprimé fédéral type) de chaque compétiteur.

VII. L'HOMME DE COIN

La présence obligatoire d'un **instructeur titulaire du BPJEPS mention Muaythaï ou D.I.F** est requise lors de la pesée jusqu'au suivi de la compétition de ses athlètes.

Dans chaque coin, 1 personne maximum est autorisée, elle est licenciée et âgée de 18 ans au moins.

L'homme de coin doit être en possession de sa licence et du passeport de la saison en cours et les présenter sur toute demande d'un officiel.

Pendant toute la durée de la compétition, l'homme de coin doit porter un survêtement (port du jeans, lunettes de soleil, casquette, etc. sont interdits)

L'homme de coin peut intervenir et conseiller le compétiteur exclusivement pendant la minute de repos.

Tout manquement à cette règle entraîne un avertissement et en cas de récidive, le compétiteur peut-être disqualifié.

VIII. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le compétiteur doit posséder un passeport sportif, une licence en cours de validité et un certificat médical sur imprimé fédéral type F.F.M.D.A en règle dûment remplis pour la saison en cours. L'examen médical est postérieur au 31 août de la saison en cours. Pour les mineurs une autorisation parentale est obligatoire.

IX. CATEGORIE D'ÂGE ET SURCLASSEMENT

C'est l'année de naissance qui détermine l'engagement dans la catégorie d'âge.

Surclassement : Un compétiteur peut être autorisé à s'inscrire dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne sous réserve d'avoir fait remplir l'autorisation de surclassement d'âge sur l'imprimé fédéral type et d'avoir fourni une autorisation parentale.

X. JUGES ET ARBITRES

Ils sont sous la responsabilité du superviseur et doivent contrôler les passeports et les licences.

Ils peuvent prendre toutes les décisions nécessaires pour assurer le bon déroulement de la compétition.

Le bandage et la tenue du compétiteur sont contrôlés avant le début de l'assaut à la table officielle lors de la mise des gants.

Les compétiteurs et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés, la sanction pouvant entraîner la mise hors compétition provisoire ou définitive (en cas extrême et incident grave) du compétiteur.

Les officiels d'une compétition sont :

Le superviseur,
Les juges et arbitres
Le chronométreur
Le médecin
Le présentateur de la compétition

Leur souci permanent est de garantir la sécurité des pratiquants, l'application de la règle et le maintien d'un esprit FAIR-PLAY.

XI. RAPPEL DES REGLES D'ARBITRAGE SPECIFIQUES AUX EDUCATIFS

REGLEMENT

a) Si un compétiteur est blessé par le fait de son adversaire et ne peut reprendre l'assaut, le responsable de la blessure est disqualifié. (suivant l'avis médical ou/et des juges arbitres)

b) Lors d'une compétition officielle il n'y a pas de « match nul »

c) Si un compétiteur est arrêté sur avis médical, il ne peut pas poursuivre la compétition et est éliminé.

d) Si un compétiteur feint d'être blessé pour prendre l'avantage, il peut être disqualifié pour comportement antisportif.

e) Lors du corps à corps, la traction de la tête vers le bas ainsi que les techniques de genoux au visage sont prohibées.

f) Les touches n'étant pas comptabilisées, seuls le style Muaythai, la technique, l'initiative durant l'assaut et le fair-play sont considérés comme critères de victoire et de notation pour rendre une décision.

- Avertissements.

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même compétiteur lors d'un assaut :

1 ^{er} et 2 ^{ème} intervention	⇒ remontrance à chaque intervention.
3 ^{ème} intervention	⇒ avertissement.
2 ^{ème} avertissement	⇒ disqualification.

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, se référer au règlement d'arbitrage et jugement EDUCATIF et TECHNIQUE.

- Arrêt de l'assaut.

Face à un comportement particulièrement dangereux ou antisportif, l'arbitre peut stopper immédiatement l'assaut, et après consultation des juges, décider ou non de la disqualification d'un ou des deux compétiteurs.

Si lors du même assaut un compétiteur a été arrêté deux fois pour infériorité manifeste due à son état physique ou technique, le compétiteur sera éliminé.

- Les types d'échanges.

Les touches doivent être contrôlées, tout en respectant la forme technique propre au Muaythai.

Les encadrants doivent insister sur l'aspect technique et non sur la recherche de puissance, et d'agressivité (diversité technique, qualité des enchaînements, déplacements, blocages, esquives, condition physique, précision).

DANS TOUS LES CAS LA RECHERCHE DU H.C. EST INTERDITE.
--

XII DISCIPLINE

La plus grande discipline de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité de nos jeunes pratiquants ainsi qu'un sentiment de réussite dans nos actions de compétitions.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, la fédération se verrait contrainte de sanctionner les responsables.

XIII. ORGANISATION DES COMPETITIONS

Les organisateurs doivent mettre à la disposition des responsables de la compétition et des compétiteurs :

- 1 médecin.
- Croix rouge.
- Sono.
- Barrières Vauban afin d'éviter que le public ne s'approche de l'aire d'assaut.
- Tables pour les officiels et les juges.
- Tatamis ou ring.
- 30 chaises.

XIV. RECOMPENSES ET DEFRAIEMENT

Pour les compétitions type Ligue, Département et Club, l'achat des trophées et le défraiement des officiels sont à la charge de l'organisateur en accord avec la Ligue qui peut décider de sa participation financière et matérielle.

CHAMPIONNAT ET COMPETITION EDUCATIFS

1/DEFINITION

Organiser et contrôler les compétitions pour permettre la participation du plus grand nombre de jeunes pratiquants au plan National, Régional et Départemental pour les pupilles, benjamins, minimes et cadets.

2/ CATEGORIES D'ÂGES :

Suivant le tableau des années de naissance de la F.F.M.D.A de la saison en cours.

3/NATIONALITE

Française et étrangère.

4/MODALITES ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES

Chaque compétiteur possède et présente à la pesée les documents suivants:

- Passeport sportif avec timbre de licence collé à l'emplacement prévu.
- Licence de la saison en cours.
- 1certificat médical sur imprimé type F.F.M.D.A.

5/DUREE DES ASSAUTS

Pupilles, benjamins :

Eliminatoire	: 1 reprise de 2 minutes
Finale	: 1 reprise de 2 minutes

Nota : pas de coach durant les assauts pupilles et benjamins

Minimes, cadets :

Eliminatoire	: 2 reprises de 1.30 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.
Finale	: 3 reprises de 1.30 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

Nota : 1 seul coach durant les assauts Minimes et cadets

6/ CATEGORIES DE POIDS

ASSAUTS EDUCATIFS

CATEGORIES DE POIDS ET D'AGES MASCULINS

NB CAT	PUPILLES	BENJAMINS	MINIMES	CADETS
1	- 25 kg	- 30 kg	- 40 kg	- 50 kg
2	- 30 kg	- 35 kg	- 45 kg	- 55 kg
3	- 35 kg	- 40 kg	- 50 kg	- 60 kg
4	- 40 kg	- 45 kg	- 55 kg	- 65 kg
5	- 45 kg	- 50 kg	- 60 kg	- 70 kg
6	- 50 kg	- 55 kg	- 65 kg	- 75 kg
7	+ 50kg	+ 55 kg	+ 65kg	+ 75 kg

CATEGORIES DE POIDS ET D'AGES FEMININS

NB CAT	PUPILLES	BENJAMINES	MINIMES	CADETTES
1	- 25 kg	- 30 kg	- 35 kg	- 40 kg
2	- 30 kg	- 35 kg	- 40 kg	- 45 kg
3	- 35 kg	- 40 kg	- 45 kg	- 50 kg
4	- 40 kg	- 45 kg	- 50 kg	- 55 kg
5	- 45 kg	- 50 kg	- 55 kg	- 60 kg
6	+ 45 kg	+50 kg	+ 55 kg	+ 60 kg

7/ GANTS

Agréés par la F.F.M.D.A

8/ARBITRAGE

Règlement d'Arbitrage et Jugement EDUCATIF et TECHNIQUE de la F.F.M.D.A

9/ LA COMPETITION

Les assauts se déroulent sur un tatami (dimensions 8x8, bande de sécurité incluse) ou sur un ring.

La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe sans repêchage (suivant le nombre d'inscrits)

Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort effectué par le superviseur de la compétition.

Lors de la pesée, chaque éducatif se voit attribuer un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

10/PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

A/ CHAMPIONNAT DE FRANCE.

Sélection : Les quatre demi-finalistes de chaque catégorie d'âge, de poids, de classe sont sélectionnés pour chaque ligue et les huit quart-finalistes pour la ligue Ile de France.

NOTA :

- Compte tenu du jeune âge des compétiteurs ils seront pesés le jour de la rencontre afin de déterminer leur catégorie de poids le jour du championnat.
- il ne sera pas tenu compte de la catégorie de poids dans laquelle ils ont été pesés lors du Championnat Régional.

Ce championnat ne peut être disputé que par les compétiteurs qualifiés lors des championnats de leur ligue.

B/ COUPE ET CRITERIUM NATIONAUX

Illimité en nombre d'inscrits ; par catégories d'âges et de poids.

C/ CHAMPIONNAT REGIONAL ET DEPARTEMENTAL

Illimité en nombre d'inscrits ; par catégories d'âges de poids.

11/QUALIFICATION

Ouvert à tous les licenciés de la F.F.M.D.A.

12/SURVEILLANCE MEDICALE

Se référer au règlement médical national de la F.F.M.D.A en vigueur pour la saison en cours.

REGLEMENT DES COMPETITIONS ASSAUTS TECHNIQUES

I. LES COMPETITIONS

A/Championnat France.

B/ Coupe et Critérium de France.

C/ Championnat Régional et Départemental.

II. DUREE DES ASSAUTS

Juniors et Seniors :

Tour préliminaire 2 reprises de 1.30 min. avec 1 min de repos entre chaque reprise.

Tour final 4 reprises de 1.30 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

LES DUREES DE REPOS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT RESPECTEES

Les assauts techniques de Muaythaï ne peuvent être mixtes car il s'agit de compétitions adultes.

III. EQUIPEMENTS DES COMPETITEURS

Shorts de MUAYTHAI obligatoire sans caleçon apparent.

Débardeur blanc.

Casque (agrément F.F.M.D.A)

Plastron (agrément F.F.M.D.A)

Protège dents.

Gants.

Coudières type (agrément F.F.M.D.A)

Coquille (agrément F.F.M.D.A)

Bandage.

Protège-tibias (agrément F.F.M.D.A)

Protections supplémentaires pour les féminines

Protège poitrine.

Coquille féminine.

IV. TENUE ET ATTITUDE DES COMPETITEURS SUR LES LIEUX DE COMPETITIONS

- Le short ne comporte aucune référence inappropriée avec la tradition du MUAYTHAÏ ; il en va de même pour tout l'équipement du compétiteur.
- Le bandage est simple, sans surépaisseur apparente ni croisement entre les doigts, il est de 5 cm de large et de 2,50 m de long.
- L'utilisation de corps gras au corps et visage du compétiteur est prohibé.
- L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.
- Les ongles de pieds sont taillés court.
- Le compétiteur ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait blesser ou mettre en danger l'adversaire.
- les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête ;
- Maquillage et bijoux sont interdits.

V. LES COMPETITEURS DOIVENT SE CONFORMER AUX REGLES SUIVANTES

Pendant la compétition, les compétiteurs sont tenus de garder à l'esprit que le superviseur, les juges et arbitres gèrent la rencontre. Chacun doit accepter toute décision donnée.

Les manifestations ou attitudes de mauvaise humeur ou démonstration de joie intempestive ne sont pas une attitude digne de la part d'un compétiteur ou de ses hommes de coin.

L'observation de ces règles contribue à maintenir l'image du Muaythai à laquelle nous sommes tous attachés.

VI. LA PESEE

Lors d'une compétition tous les compétiteurs doivent être pesés le matin de la compétition, suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

La pesée se fait en sous vêtement, torse nu et pieds nus sur une balance métrique ou électronique.

En cas de force majeure, le comité organisateur, avec l'aval de la commission arbitrage et jugement, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.

Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures entre le début et la fin de la pesée.

Le médecin officiel certifie le cas échéant l'aptitude du compétiteur à participer à la rencontre, il contrôle le certificat médical (sur imprimé fédéral type) de chaque compétiteur.

VII. L'HOMME DE COIN

La présence obligatoire d'un **instructeur titulaire du BPJEPS mention Muaythaï ou D.I.F** est requise lors de la pesée jusqu'au suivi de la compétition de ses athlètes. Dans chaque coin 1 personne maximum est autorisée, licenciée, âgée de 18 ans au moins.

L'homme de coin doit être en possession de sa licence et du passeport de la saison en cours et doit les présenter sur demande d'un officiel.

Pendant toute la durée de la compétition, l'homme de coin doit porter un survêtement (port du jeans, lunettes de soleil, casquette, etc. est interdit)

L'homme de coin peut intervenir et conseiller le compétiteur exclusivement pendant la minute de repos.

Tout manquement à cette règle entraîne un avertissement et en cas de récidive, le compétiteur peut-être disqualifié.

VIII. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le compétiteur doit posséder un passeport sportif, une licence en cours de validité et un livret médical F.F.M.D.A en règle dûment remplis pour la saison en cours. L'examen médical est postérieur au 31 août de la saison en cours.

IX. CATEGORIE D'AGE ET SURCLASSEMENT

C'est l'année de naissance qui détermine l'engagement dans la catégorie d'âge.

Surclassement : Un junior peut être autorisé à s'inscrire dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne sous réserve d'avoir fait remplir l'autorisation de surclassement d'âge sur le Livret médical.

X. JUGES ET ARBITRES

Ils sont sous la responsabilité du superviseur et doivent contrôler les passeports et licences.

Ils peuvent prendre toutes les décisions nécessaires afin d'assurer le bon déroulement de la compétition.

Le bandage et la tenue du compétiteur sont contrôlés avant le début de l'assaut à la table officielle lors de la mise des gants.

Les compétiteurs et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés, la sanction pouvant entraîner la mise hors compétition provisoire ou définitive (en cas extrême et incident grave) du compétiteur.

Les officiels d'une compétition sont :

Le superviseur,
Les juges et arbitres
Le chronométreur
Le médecin
Le présentateur de la compétition

Leur souci permanent est de garantir la sécurité des pratiquants, l'application de la règle et le maintien d'un esprit FAIR-PLAY.

XI. RAPPEL DE REGLES D'ARBITRAGE SPECIFIQUES AUX ADULTES

REGLEMENT.

a) Si un compétiteur est blessé par le fait de son adversaire et ne peut reprendre l'assaut, le responsable de la blessure est disqualifié (suivant l'avis médical ou des juges arbitres)

b) Lors d'une compétition officielle il n'y a pas de « match nul »

c) Si un compétiteur est arrêté sur avis médical, il ne peut pas poursuivre la compétition et est éliminé.

d) Si un compétiteur feint d'être blessé pour prendre l'avantage, il peut être disqualifié pour comportement antisportif.

e) Lors du corps à corps les techniques de genoux au visage sont prohibées.

f) Les touches sont comptabilisées et considérées comme critères de notation pour rendre une décision. Les critères supplémentaires de victoire sont le style Muaythai, la technique, l'initiative durant l'assaut et le fair-play. .

- Avertissement.

L'arbitre ne peut pas prononcer plus de deux avertissements à un même compétiteur lors d'un assaut :

1 ^{ère} et 2 ^{ème} intervention	⇒ remontrance à chaque intervention.
3 ^{ème} intervention	⇒ avertissement.
2 ^{ème} avertissement	⇒ disqualification.

Pour les procédures de remontrances, avertissements et disqualifications, se référer au règlement d'arbitrage et jugement EDUCATIF et TECHNIQUE.

- Arrêt de l'assaut.

Face à un comportement particulièrement dangereux ou antisportif, l'arbitre peut arrêter immédiatement l'assaut, et après consultation des juges, décider ou non de la disqualification d'un ou des deux compétiteurs.

Si lors du même assaut un compétiteur a été arrêté deux fois pour infériorité manifeste due à son état physique ou technique, il sera disqualifié.

- Les types d'échanges :

Les touches doivent être contrôlées et comptabilisées tout en respectant la forme technique propre au Muaythai.

Les encadrants doivent insister sur l'aspect technique et non sur la recherche de puissance, et d'agressivité (diversité technique, qualité des enchaînements, déplacements, blocages, esquives, condition physique, précision).

DANS TOUS LES CAS LA RECHERCHE DU H.C. EST INTERDITE.

XII. DISCIPLINE

La plus grande discipline de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité de nos pratiquants ainsi qu'un sentiment de réussite dans nos actions de compétitions.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, la fédération se verrait contrainte de sanctionner les responsables.

XIII. ORGANISATION DES COMPETITIONS

Les organisateurs doivent mettre à la disposition des responsables de la compétition et des compétiteurs :

- 1 médecin
- Croix rouge
- Sono
- Barrières Vauban afin d'éviter que le public ne s'approche de l'aire de combat
- Tables pour les officiels et les juges
- Tatamis ou ring
- 30 chaises

XIV. RECOMPENSES ET DEFRAIEMENT

Pour les compétitions type Ligue, Département et Club, l'achat des trophées et le défraiement des officiels sont à la charge de l'organisateur en accord avec la Ligue qui pourra décider de sa participation financière et matérielle

CHAMPIONNAT ET COMPETITION ASSAUT TECHNIQUE

1/ DEFINITION

Organiser et contrôler les compétitions pour permettre la participation du plus grand nombre de pratiquants Juniors et Seniors au plan National, Régional et Départemental.

2/ CATEGORIES D'ÂGES

Suivant le tableau des années de naissance de la F.F.M.D.A de la saison en cours.

3/ NATIONALITE

Française et étrangère.

4/ MODALITES ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES

Chaque compétiteur possède et présente à la pesée les documents suivants:

- Passeport sportif avec timbre de licence collé à l'emplacement prévu.
- Licence de la saison en cours.
- Livret médical F.F.M.D.A

5/ TEMPS DES ASSAUTS

Juniors et Seniors :

Tour préliminaire 2 reprises de 1.30 min. avec 1 min de repos entre chaque reprise.
Tour final 4 reprises de 1.30 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

6/ CATEGORIE DE POIDS

ASSAUT TECHNIQUE						
CATEGORIES DE POIDS ET D'AGES						
FEMININS				MASCULINS		
NB CAT	JUNIORS	SENIORS	Poids des gants	JUNIORS	SENIORS	Poids des gants
1	- 45 kg	- 50 kg	8 oz	- 50 kg	- 55 kg	10 oz
2	- 50 kg	- 55 kg	8 oz	- 55 kg	- 60 kg	10 oz
3	- 55 kg	- 60 kg	8 oz	- 60 kg	- 65 kg	10 oz
4	- 60 kg	- 65 kg	8 oz	- 65 kg	- 70 kg	10 oz
5	- 65 kg	- 70 kg	8 oz	- 70 kg	- 75 kg	10 oz
6	+ 65 kg	+ 70 kg	10 oz	- 75 kg	- 80 kg	10 oz
7				+ 75 kg	- 85 kg	12 oz
8					+ 85 kg	12 oz

7/ GANTS

Agréés par la F.F.M.D.A

8/ ARBITRAGE

Règlement d'Arbitrage et Jugement EDUCATIF et TECHNIQUE de la F.F.M.D.A

9/ LA COMPETITION

Les assauts se déroulent sur un tatami (dimensions 8x8, bande de sécurité incluse) ou sur un ring.

La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe sans repêchage(suivant le nombre d'inscrits)

Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort effectué par le superviseur de la compétition.

Lors de la pesée, chaque compétiteur se voit attribué un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

10/ PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

A/ CHAMPIONNAT DE FRANCE

Illimité en nombre d'inscrits ; par catégories d'âges et de poids.

B/ COUPE ET CRITERIUM DE FRANCE

Illimité en nombre d'inscrits ; par catégories d'âges et de poids.

C/ CHAMPIONNAT REGIONAL ET DEPARTEMENTAL

Illimité en nombre d'inscrits ; par catégories d'âges de poids.

11/ QUALIFICATION

Ouvert à tous les licenciés de la F.F.M.D.A

12/ SURVEILLANCE MEDICALE

Se référer au règlement médical national de la F.F.M.D.A en vigueur pour la saison en cours.

COMPETITION PAR EQUIPE DE CLUB

ASSAUT EDUCATIF ET TECHNIQUE

1/ DEFINITION

Ces compétitions ont pour but de regrouper les membres d'un même club au sein d'une même équipe. Afin de valoriser la diversité des publics et proposer une compétition où l'image du club se voit renforcée.

Les compétiteurs doivent être tous licenciés dans le club.

Un club peut engager une ou plusieurs équipe(s) mixtes.

Une équipe comprend **5 compétiteurs** dont au moins une féminine

2/ CATEGORIES D'ÂGES

Chaque équipe est obligatoirement composée des catégories suivantes :

⇒ 1 MINIME ⇒ 1 JUNIOR
⇒ 1 CADET ⇒ 1 SENIOR

Chaque équipe comprend dans ses rang au moins une féminine

3 : SUR CLASSEMENT

Le sur classement est possible suivant les règles de la FFMDA.

Nota : les benjamins 2^e année peuvent être sur classés.

3/ NATIONALITE

Française et étrangère.

5/ MODALITES ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES

Chaque compétiteur possède et présente à la pesée les documents suivants:

- Passeport sportif avec timbre de licence collé à l'emplacement prévu.
- Licence de la saison en cours.
- Livret médical F.F.M.D.A pour les catégories juniors et seniors
- Certificat médical type F.F.M.D.A pour les minimes et cadets

6/ TEMPS DES ASSAUTS

Minimes et cadets

Tour préliminaire	2 reprises de 1.30 min. avec 1 min de repos entre chaque reprise.
Tour finale	3 reprises de 1.30 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

Juniors et Seniors :

Tour préliminaire 2 reprises de 1.30 min. avec 1 min de repos entre chaque reprise.

Tour finale 4 reprises de 1.30 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

7/ CATEGORIES DE POIDS

Minimes et cadets

FEMININES	Poids des gants	MASCULINS	Poids des gants
- 50 kg	08 oz	- 60 kg	10 oz
- 55 kg	08 oz	- 65 kg	10 oz
- 60 kg	10 oz	- 70 kg	10 oz
+ 60 kg	10 oz	- 75 kg	10 oz
		+75 kg	10 oz

Juniors et seniors

FEMININES	Poids des gants	MASCULINS	Poids des gants
- 50 kg	08 oz	- 60 kg	10 oz
- 55 kg	08 oz	- 65 kg	10 oz
- 60 kg	08 oz	- 70 kg	10 oz
- 65 kg	08 oz	- 75 kg	10 oz
+ 65 kg	10 oz	- 80 kg	12 oz
		+ 80 kg	12 oz

8/ GANTS

Agréés par la F.F.M.D.A

9/ ARBITRAGE

Règlement d'Arbitrage et Jugement EDUCATIF et TECHNIQUE de la F.F.M.D.A

10/ LA COMPETITION

Les assauts se déroulent sur un tatami (dimensions 8x8, bande de sécurité incluse) ou sur un ring.

La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe sans repêchage(suivant le nombre d'inscrit)

Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort effectué par le superviseur de la compétition.

Les compétiteurs sont inscrits dans leur catégorie d'âge et de poids suivant le tableau ci-dessus.

Lors de la pesée, chaque compétiteur se voit attribué un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

11/ PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

A/ CHAMPIONNAT DE FRANCE

B/ COUPE DE FRANCE

12/ QUALIFICATION

Ouvert à tous les clubs licenciés de la F.F.M.D.A

13/ SURVEILLANCE MEDICALE

Se référer au règlement médical national de la F.F.M.D.A en vigueur pour la saison en cours.

14/ RESULTAT

Le résultat s'obtient suivant le décompte de points suivant :

Finale

Médaille d'or 8 points

Médaille d'argent 6 points

Petite finale

Place de barrage entre les deux troisièmes

Médaille de bronze le premier 3^{ème} 4 points

Médaille de bronze le second 3^{ème} 3 points

Bonification de points :

Plus un point pour chaque compétiteur qui participe à la rencontre et qui n'est pas médaillé.

L'équipe qui a marqué le plus de points est déclarée vainqueur.

En cas d'égalité :

L'EQUIPE QUI A REMPORTE LE PLUS DE 1^{ER} PLACES, PUIS DE DEUXIEME PLACES ET AINSI DE SUITE EST DECLAREE VAINQUEUR.

REGLEMENT DES COMPETITIONS

CLASSE D et C

I. LES COMPETITIONS

A/Championnat de France

B/ Coupe et Critérium de France.

C/ Championnat Régional et Départemental.

D/ Rencontres Officialisées.

II. DUREE DES COMBATS

Juniors et Seniors :

- Classe D – 3 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- Classe C – 4 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

LES DUREES DE REPOS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT RESPECTEES

Classe D : pour la catégorie masculine seulement.

Classe C : pour les catégories féminines et masculines.

Les combats ne peuvent être mixtes.

III. EQUIPEMENTS DES COMPETITEURS

Short de MUAYTHAI obligatoire sans caleçon apparent.

Débardeur blanc.

Casque (agrément F.F.M.D.A)

Plastron (agrément F.F.M.D.A)

Protège dents.

Gants.

Coudières type (agrément F.F.M.D.A)

Coquille (agrément F.F.M.D.A)

Bandage.

Protège-tibias (agrément F.F.M.D.A)

Protections supplémentaires pour les féminines

Protège poitrine.

Coquille féminine.

IV. TENUE ET ATTITUDE DES COMPETITEURS SUR LES LIEUX DE COMPETITION

- Le short ne comporte aucune référence inappropriée avec la tradition du MUAYTHAI ; il en va de même pour tout l'équipement du combattant.

- Le bandage est simple, sans surépaisseur apparente ni croisement entre les doigts, il est de 5 cm de large et de 2, 50 m de long.

- L'utilisation de corps gras au corps et visage du compétiteur est prohibée.

- L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.

Nota : une chevillière type chaussette en tissu élastique sans renfort métallique est admise pour chaque pied.

- Les ongles de pieds sont taillés court.

- Le compétiteur ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait blesser ou mettre en danger l'adversaire.

- les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête ;

- Maquillage et bijoux sont interdits.

- L'arbitre devra s'assurer de la bonne tenue du combattant et de sa propreté corporelle. Quiconque se présente sur le ring avec un équipement sale et/ou taché de sang devra immédiatement se changer. Si le combattant ne peut pas le faire ou s'il refuse de se conformer à cet article, le superviseur déclarera son adversaire vainqueur (victoire par FORFAIT)

V. LES COMBATTANTS DOIVENT SE CONFORMER AUX REGLES SUIVANTES

Pendant la compétition, les compétiteurs sont tenus de garder à l'esprit que le superviseur, les juges et arbitres dirigent la rencontre. Chacun doit accepter toute décision donnée.

Les manifestations ou attitudes de mauvaise humeur ou démonstration de joie intempestive ne sont pas une attitude digne de la part d'un compétiteur ou de ses hommes de coin.

L'observation de ces règles contribue à maintenir l'image du Muaythaï à laquelle nous sommes tous attachés.

VI. LA PESEE

Tous les compétiteurs sont pesés le matin de la compétition, suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

Il ne peut pas y avoir de perte de poids de plus d'un kilogramme le jour d'un combat.

La pesée se fait en sous-vêtement, torse nu et pieds nus sur une balance métrique ou électronique.

En cas de force majeure le comité organisateur, avec l'aval de la commission arbitrage et jugement, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.

Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures entre le début et la fin de la pesée.

Lors de la pesée, les compétiteurs ont un examen médical qui est assuré par le médecin de compétition. Celui-ci certifie que le compétiteur est apte à participer à la rencontre, il doit également contrôler le livret médical du compétiteur.

VII. L'HOMME DE COIN

La présence obligatoire d'un instructeur titulaire du BPJEPS mention Muaythaï ou du D.I.F est requise lors de la pesée jusqu'au suivi de la compétition de ses athlètes. Dans chaque coin 2 personnes sont admises, licenciées et âgées de 18 ans au moins.

L'homme de coin doit être en possession de sa licence et du passeport de la saison en cours et les présenter sur demande d'un officiel.

Pendant toute la durée de la compétition, l'homme de coin doit porter un survêtement (port du jeans, lunettes de soleil, casquette, etc. sont interdits)

L'homme de coin peut intervenir et conseiller le compétiteur exclusivement pendant la minute de repos.

Pendant le déroulement des reprises, les hommes de coin ne peuvent quitter le coin de ring et sont assis sur une chaise. Ils doivent demeurer silencieux et avoir un comportement exemplaire.

Tout manquement à cette règle entraîne un avertissement et en cas de récidive, le compétiteur peut être disqualifié.

VIII. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le compétiteur doit posséder un passeport sportif, une licence en cours de validité et un livret médical F.F.M.D.A en règle dûment remplis pour la saison en cours. L'examen médical est postérieur au 31 août de la saison en cours. Pour les mineurs une autorisation parentale est obligatoire.

IX. CATEGORIES D'ÂGE ET SURCLASSEMENT

C'est l'année de naissance qui détermine l'engagement dans la catégorie d'âge.

Surclassement : Un junior 2^{ème} année peut être autorisé à s'inscrire dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure à la sienne sous réserve d'avoir fait remplir l'autorisation de surclassement d'âge sur le Livret médical. Il en est de même pour un cadet.

Les surclassements sont autorisés pour :

- Les cadets 2^{ème} année en juniors.
- Les juniors 2^{ème} année en seniors.

NOTA : LE SURCLASSEMENT DE POIDS EST INTERDIT.

X. JUGES ET ARBITRES

Ils sont sous la responsabilité du superviseur et doivent contrôler les passeports et licences.

Ils peuvent prendre toutes les décisions nécessaires afin d'assurer le bon déroulement de la compétition.

Le bandage et la tenue du compétiteur sont contrôlés avant le début de l'assaut à la table officielle lors de la mise des gants.

Les compétiteurs et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés, la sanction pouvant entraîner la mise hors compétition provisoire ou définitive (en cas extrême et incident grave) du compétiteur.

Les officiels d'une compétition sont :

Le superviseur,
Les juges et arbitres
Le chronométrateur
Le médecin
Le présentateur de la compétition

Leur souci permanent est de garantir la sécurité des pratiquants, l'application de la règle et le maintien d'un esprit FAIR-PLAY.

XI RAPPEL DES REGLES D'ARBITRAGE SPECIFIQUES AUX CLASSES D et C

Hors championnat si une blessure survient indépendamment d'une faute de l'un ou des deux combattants, une décision de **NON DECISION** est prise par les J/A.

Lorsqu'il y a saisie de jambe, le défenseur peut effectuer UN pas au maximum avant de devoir lâcher son adversaire.

Lors d'un tournoi, le nombre de K.D est comptabilisé sur la totalité des combats effectués par le compétiteur.

Si un combattant ne démontre pas un minimum de savoir-faire technique, il peut être rapidement déclaré en insuffisance technique (Out-class)

Les techniques de genoux au visage et l'amené de tête vers le bas sont autorisés.

XII ORGANISATION DE RENCONTRES OFFICIALISEES

Les comités et les organisateurs devront retourner le MEMENTO DE L'ORGANISATEUR au siège de la F.F.M.D.A correctement rempli 45 jours avant la date de la compétition; le cachet de la poste faisant foi. Ils devront strictement se conformer au memento de l'organisateur.

Les compétiteurs se rencontrent dans la même catégorie de poids officielle.

Le barème de points est applicable : 4 points pour une victoire.

2 points pour un nul.

1 point pour une défaite.

XIII DISCIPLINE

Une plus grande discipline de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité de nos jeunes pratiquants ainsi qu'un sentiment de réussite dans nos actions de compétitions.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, la fédération se verra contrainte de sanctionner les responsables.

XIII RECOMPENSES ET DEFRAIMENTS

Pour les compétitions type Ligue, Département et Club, l'achat des trophées et le défraiement des officiels sont à la charge de l'organisateur en accord avec la Ligue qui pourra décider de sa participation financière et matérielle.

CHAMPIONNAT et COMPETITION

CLASSE D & C

1/DEFINITION

Sélectionner les meilleurs compétiteurs en mettant en jeu des titres de champion au niveau Départemental, Régional et National afin de promouvoir le MUAYTHAÏ.

Ces compétitions doivent donner à chacun la possibilité d'accéder à un titre à travers une équité de traitement des Juniors et Seniors Classe D et C.

2/ CATEGORIES D'ÂGES :

Suivant le tableau des années de naissance de la F.F.M.D.A de la saison en cours.

3/ NATIONALITE

Française et étrangère

4/ MODALITES ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES

Chaque compétiteur possède et présente à la pesée les documents suivants:

- Passeport sportif avec timbre de licence collé à l'emplacement prévu.
- Licence de la saison en cours.
- Livret médical F.F.M.D.A

5/TEMPS DE COMBAT

Tours préliminaires :

- Classe D – 2 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- Classe C – 3 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

Finales :

- Classe D – 3 reprises de 2min. avec 1 min de repos entre chaque reprise.
- Classe C – 4 reprises de 2min. avec 1 min de repos entre chaque reprise.

6/CATEGORIE DE POIDS

FEMININES	Poids des gants	MASCULINS	Poids des gants
- 45 kg	8 oz	Plus de 48 kg et -51 kg	10 oz
- 50 kg	8 oz	-54 kg	10 oz
- 55 kg	8 oz	-57 kg	10 oz
- 60 kg	8 oz	-60 kg	10 oz
- 65 kg	8 oz	-63,5 kg	10 oz
- 70 kg	10 oz	-67 kg	10 oz
- 75 kg	10 oz	-71 kg	10 oz
- 80 kg	10 oz	-75 kg	10 oz
- 85 kg	12 oz	-81 kg	10 oz
Plus de 85 kg	12 oz	-86 kg	12 Oz
		-91 kg	12 oz
		Plus de 91 kg	12 oz

7/ LES GANTS

Agréés par la F.F.M.D.A

8/ ARBITRAGE

Se référer au règlement d'arbitrage et jugement D & C de la F.F.M.D.A

9/ LA COMPETITION

Les combats se déroulent sur un ring.

La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe sans repêchage(suivant le nombre d'inscrits)

Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort par le superviseur de la compétition.

Lors de la pesée, chaque compétiteur se voit attribuer un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

10/ PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

A/ CHAMPIONNAT REGIONAL ET DEPARTEMENTAL.

Illimitée en nombre d'inscrits par catégorie d'âge, de poids et de niveau (classe)

Le championnat Régional est sélectif pour le Championnat de France et doit se dérouler :

- **Au plus tôt 10 semaines avant le Championnat de France.**
- **Au plus tard 3 semaines avant le Championnat de France.**

NOTA :

- Il n'y a pas de pré-inscription pour ces championnats.
- **Lors de la pesée il ne peut pas y avoir de perte de poids de plus de 1 kg (sur avis de la Commission Médicale)**
- La catégorie d'inscription sera celle validée lors du Championnat Départemental ou Régional et sera la même jusqu'au Championnat de France.
- Même lorsqu'un compétiteur est supposé seul dans sa catégorie de poids ou de niveau, il doit :
 - o Se présenter à la pesée officielle pour faire contrôler ses documents médicaux et sportifs.
 - o Être pesé pour valider son inscription au Championnat National.

B/ CHAMPIONNAT DE FRANCE.

Sélection : Les deux finalistes de chaque catégorie d'âge (junior ou senior), de poids, de classe sont sélectionnés pour chaque ligue et les quatre demi-finalistes pour la ligue Ile de France.

NOTA :

- Les compétiteurs sont engagés dans la catégorie de poids dans laquelle ils ont été pesés lors du Championnat Régional.
- Lors de la pesée il ne peut y avoir de perte de poids de plus de 1 kg le jour du Championnat. **Tout excédent entraîne la disqualification POIDS du compétiteur ou de la compétitrice.**

Ce championnat ne peut être disputé que par les compétiteurs qualifiés aux championnats de leur ligue.

En cas de forfait d'un des deux finalistes, les compétiteurs peuvent être remplacés que par le demi-finaliste qui a été éliminé par le vainqueur (ou par l'autre demi-finaliste en cas d'indisponibilité du premier).

Au cas où les deux finalistes du championnat de ligue déclarent forfait, ils ne peuvent être remplacés que par les deux demi-finalistes.

NOTA : Un compétiteur sélectionné lors d'un championnat de ligue et qui a obtenu 24 points ou plus lors de cette compétition, doit disputer le championnat national dans la catégorie de poids et de classe dans laquelle il a obtenu sa qualification.

C/ COUPE ET CRITERIUM NATIONAL

Illimitée en nombre d'inscrits par catégorie d'âge, de poids et de niveau (classe)

NOTA :

- Il n'y a pas de pré-inscription.
- Lors de la pesée, **il ne peut pas y avoir de perte de poids de plus de 1 kg**. Au delà, la catégorie est celle indiquée par la balance.

D/ RENCONTRE OFFICIALEE.

Choix des rencontres établi par l'organisateur en fonction des catégories d'âge, de poids et de niveau (classe) avec accord final et obligatoire de la Commission Nationale d'Arbitrage.

11/ QUALIFICATION

A/ **Compétition classe D** : Pour intégrer cette classe, cela concerne les débutants qui ne possèdent aucun point.

B/ **Compétition classe C** : 24 points obtenus en classe D.

NOTA :

1. Un compétiteur issu d'une autre discipline pugilistique intégrera la classe identique à la classe la plus élevée où il a concouru.
2. Les points doivent être validés sur le passeport sportif par le superviseur et certifiés pour le changement de classe par le CTFL ou à défaut le président de la région d'origine du compétiteur.

12/ SURVEILLANCE MEDICALE

Se référer au règlement médical national de la F.F.M.D.A en vigueur pour la saison en cours.

REGLEMENT DES COMPETITIONS B & A

I. LES COMPETITIONS

- A/ Championnat de France : inscription nationale auprès du siège de la F.F.M.D.A.
B/ Championnat Départemental et Régional : inscription auprès de la région concernée.
C/ Rencontres officialisées : inscription auprès de l'organisateur (club).

II. DUREE DES COMBATS

Juniors et Seniors :

- Classe B : 4 reprises de 3 minutes avec 2 min de repos entre chaque reprise.
- Classe A : 5 reprises de 3 minutes avec 2 min de repos entre chaque reprise.

LES DUREES DE REPOS DOIVENT ETRE OBLIGATOIREMENT RESPECTEES

Classe B : pour les catégories féminines et masculines.

Classe A : Pour la catégorie masculine seulement.

Les combats ne peuvent être mixtes.

Avant le début de chaque combat, le compétiteur doit effectuer le WAI KRU en respectant totalement la tradition du Muaythaï. Il est interdit de pratiquer un tout autre hommage dans un style inapproprié avec la tradition du Muaythaï sous peine de disqualification de la compétition. La non pratique du WAI KRU entraîne également la disqualification.

III. EQUIPEMENT DES COMPETITEURS CLASSE A

Short de MUAYTHAI obligatoire sans caleçon apparent.

Protège dents.

Gants.

Coudières type (agrément F.F.M.D.A)

Coquille (agrément F.F.M.D.A)

Bandage.

Mongkon.

Protection supplémentaire pour les classes B masculins

- 1 casque (matériel agréé F.F.M.D.A)

Protections supplémentaires pour les classes B féminines

- 1 casque (matériel agréé F.F.M.D.A)
- Protège poitrine (agrément F.F.M.D.A)
- Coquille féminine (agrément F.F.M.D.A)

IV. Tenue et attitude des compétiteurs sur les lieux de compétitions

- Le short ne comporte aucune référence inappropriée avec la tradition du MUAYTHAÏ ; il en va de même pour tout l'équipement du combattant.
 - Le bandage peut être dur, il est de 5 cm de large et est compris entre 2,50 et 6 m de long.
 - L'utilisation de corps gras sur le corps et sur le visage du compétiteur est prohibé, cela pouvant être désavantageux pour l'adversaire.
 - L'utilisation des bandages (sauf pour les mains) ou autres pansements médicaux au niveau du visage, des tibias, genoux, coudes ou autres parties du corps est interdite.
- Nota : une chevillière type chaussette en tissu élastique sans renfort métallique est admise pour chaque pied.
- Les ongles de pieds sont taillés court.
 - Le compétiteur ne porte aucun objet métallique ou plastique qui pourrait blesser ou mettre en danger l'adversaire.
 - les cheveux longs doivent être fixés à l'arrière de la tête ;
 - Maquillage et bijoux sont interdits.
 - Le port du Mongkon pendant l'exécution du **WAI KRU est obligatoire.**
 - L'arbitre doit s'assurer de la bonne tenue du combattant et de sa propreté corporelle. Quiconque se présente sur le ring avec un équipement sale et/ou taché de sang doit immédiatement se changer. Si le combattant ne peut pas le faire ou s'il refuse de se conformer à cet article, le superviseur déclare son adversaire vainqueur (**victoire par FORFAIT**)

V. LES COMPETITEURS DOIVENT SE CONFORMER AUX REGLES SUIVANTES

Pendant la compétition les compétiteurs sont tenus de garder à l'esprit que le superviseur, les juges et arbitres dirigent la rencontre. Chacun doit donc accepter toute décision donnée.

Les manifestations ou attitudes de mauvaise humeur ou démonstration de joie intempestive ne sont pas une attitude digne de la part d'un compétiteur ou de ses hommes de coin.

L'observation de ses règles contribue à maintenir l'image du Muaythaï à laquelle nous sommes tous attachés.

VI. LA PESEE

Tous les compétiteurs sont pesés le matin de la compétition, suivant l'horaire indiqué sur la convocation de la rencontre.

La pesée se fait en sous-vêtement, torse nu, pieds nus sur une balance métrique ou électronique.

En cas de force majeure le comité organisateur, avec l'aval de la commission arbitrage et jugement, peut étendre la durée de la pesée ou en reporter l'horaire.

Si une circonstance imprévue motive un délai, celui-ci ne peut excéder trois heures entre le début et la fin de la pesée.

Lors de la pesée, les compétiteurs ont un examen médical qui est assuré par le médecin officiel de la compétition. Celui-ci certifie que le compétiteur est apte à participer à la rencontre, il doit également contrôler le livret médical du compétiteur.

VII. L'HOMME DE COIN

La présence obligatoire d'un instructeur titulaire du BPJEPS mention Muaythaï ou du D.I.F est requise lors de la pesée jusqu'au suivi de la compétition de ses athlètes. Dans chaque coin 3 personnes sont admises, licenciées et âgées de 18 ans au moins.

L'homme de coin doit être en possession de sa licence et passeport de la saison en cours et la présente sur demande d'un officiel.

Pendant toute la durée de la compétition, l'homme de coin doit porter un survêtement (port du jeans, lunettes de soleil, casquette, etc. sont interdits)

L'homme de coin peut intervenir et conseiller le compétiteur exclusivement pendant les deux minutes de repos.

Pendant le déroulement des reprises, les hommes de coin ne peuvent quitter le coin de ring et sont assis sur une chaise. Ils doivent demeurer silencieux et avoir un comportement exemplaire.

Tout manquement à ces règles entraîne un avertissement et en cas de récidive, le compétiteur peut-être disqualifié.

VIII. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le compétiteur doit posséder un passeport sportif et un livret médical en règle dûment remplis pour la saison en cours et :

Pour les classes B : deux timbres de licence consécutifs
pour les classe A : trois timbres de licence consécutifs

Les examens médicaux seront postérieurs au 31 août de la saison en cours.

IX. CATEGORIES D'ÂGE ET SURCLASSEMENT

C'est l'année de naissance qui détermine l'engagement dans la catégorie d'âge.

Sur classement : Seuls les juniors deuxième année sont, le cas échéant, autorisés à rencontrer des seniors sous réserve d'avoir fait remplir l'autorisation de sur classement d'âge sur le Livret médical et d'avoir l'accord du C.T.F.L de sa région d'origine et de la D.T.N

NOTA : LE SURCLASSEMENT DE POIDS EST INTERDIT .

X. JUGES ET ARBITRES

Ils sont sous la responsabilité du superviseur et doivent contrôler les passeports et les licences.

Ils peuvent prendre toutes les décisions nécessaires afin d'assurer le bon déroulement de la compétition.

Le bandage et la tenue du compétiteur sont contrôlés avant le début de l'assaut à la table officielle lors de la mise des gants.

Les compétiteurs et les instructeurs doivent tenir compte des observations des juges et arbitres sous peine d'être sanctionnés, la sanction pouvant entraîner la mise hors compétition provisoire ou définitive (en cas extrême et incident grave) du compétiteur.

Les officiels d'une compétition sont :

Le superviseur,
Les juges et arbitres
Le chronométreur
Le médecin
Le présentateur de la compétition

Leur souci permanent est de garantir la sécurité des pratiquants, l'application de la règle et le maintien d'un esprit **FAIR-PLAY**.

XI RAPPEL DES REGLES D'ARBITRAGE SPECIFIQUES AUX CLASSES B et A

Hors championnat, si une blessure survient indépendamment d'une faute de l'un ou des deux combattants, une décision de **NON DECISION est prise par les J/A**.

En championnat, le même cas de figure entraîne une décision aux points quelle que soit la reprise engagée.

Lorsqu'il y a saisie de jambe, le défenseur peut effectuer **DEUX** pas au maximum avant de devoir lâcher son adversaire.

Si un combattant ne démontre pas un minimum de savoir-faire technique ou de combativité, il peut être rapidement déclaré en Insuffisance Technique (out-class) ou simulacre de combat.

Au corps à corps, les techniques de genoux dans l'action de saisie ne sont pas obligatoires à condition que soit effectué un travail actif de placement de bras au minimum afin de préparer l'utilisation des techniques de genoux.

XII. ORGANISATION DE RENCONTRES OFFICIALISEES.

Les comités et les organisateurs doivent retourner le **MEMENTO DE L'ORGANISATEUR** au siège de la F.F.M.D.A correctement rempli 45 jours avant la date de la compétition; le cachet de la poste faisant foi. Ils se conforment strictement au memento de l'organisateur.

XIII DISCIPLINE

Une plus grande discipline de tous les acteurs engendrera une meilleure sécurité de nos pratiquants ainsi qu'un sentiment de réussite dans nos actions de compétitions.

En cas de perturbation d'une compétition officielle, la fédération se verra contrainte de sanctionner les responsables.

XIV RECOMPENSES ET DEFRAIEMENT

Pour les compétitions type Ligue, Département et Club, l'achat des trophées et le défraiement des officiels sont à la charge de l'organisateur en accord avec la Ligue qui peut librement décider de sa participation financière.

CHAMPIONNAT NATIONAL CLASSE B & A

1/DEFINITION

Le championnat national classe B et A est le championnat le plus élevé en niveau organisé par la F.F.M.D.A. Il existe un seul titre par saison, par catégorie de poids, par classe (B et A) et pour une seule catégorie d'âge.

Le championnat national classe B et A s'adresse aux compétiteurs **SENIORS**.

2/ CATEGORIES D'ÂGES :

Suivant le tableau des années de naissance de la F.F.M.D.A de la saison en cours.

3/NATIONALITE

Française et étrangère.

4/ MODALITES ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES DE PARTICIPATION

L'inscription se fait auprès du siège de la fédération suivant les instructions figurants sur le dossier de la F.F.M.D.A prévu à cet effet. Un même club peut inscrire plusieurs personnes dans la même catégorie de poids et le nombre de ses participants est illimité.

Un chèque de caution de 130 € par compétiteur (chèque séparé) doit être fourni lors de l'envoi du dossier d'inscription.

Toute inscription en **classe B** est un engagement pour tout le championnat **MÊME** si entre temps le compétiteur obtient les points lui permettant d'accéder en **classe A**.

Le club reçoit une convocation pour le championnat 15 jours avant le tour concerné par le siège national de la F.F.M.D.A.

Tout forfait non signalé et non justifié par un certificat médical au moins 7 jours avant la compétition, entraîne l'encaissement de la caution sauf cas de force majeure.

Chaque compétiteur possède et présente à la pesée les documents suivants:

- Passeport sportif avec timbre de licence collé à l'emplacement prévu.
- Licence de la saison en cours.
 - 2 timbres de licence (sur passeport) dont celui de la saison en cours pour les classes B
 - 3 timbres de licence (sur passeport) dont celui de la saison en cours pour les classes A
- Livret médical F.F.M.D.A à jour.

5/ TEMPS DE COMBAT

Classe B : 4 reprises de 3 minutes Féminin et Masculin avec 2 minutes de repos.

Classe A : 5 reprises de 3 minutes **Masculin uniquement** avec 2 minutes de repos.

6/CATEGORIES DE POIDS

Elles sont identiques aux classes D et C. En revanche, les classes B et A masculins commencent à 48 kg et plus.

Les féminines n'évoluent pas dans les mêmes catégories que les masculins.

FEMININES	Poids des gants	MASCULINS	Poids des gants
- 45 kg	8 oz	Plus de 48 kg et -51 kg	8 oz
- 50 kg	8 oz	-54 kg	8 oz
- 55 kg	8 oz	-57 kg	8 oz
- 60 kg	8 oz	-60 kg	8 oz
- 65 kg	8 oz	-63,5 kg	8 oz
- 70 kg	10 oz	-67 kg	8 oz
- 75 kg	10 oz	-71 kg	10 oz
- 80 kg	10 oz	-75 kg	10 oz
- 85 kg	12 oz	-81 kg	10 oz
+ 85 kg	12 oz	-86 kg	12 oz
		-91 kg	12 oz
		+ 91 kg	12 oz

7/ LES GANTS

Agréés par la F.F.M.D.A

8/ARBITRAGE

Se référer au règlement d'Arbitrage et Jugement B & A de la F.F.M.D.A.

9/ LA COMPETITION

La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe. Le repêchage est possible uniquement en finale. Elle concerne prioritairement les demi-finalistes puis par défaut les quarts de finaliste et ainsi de suite.

Un compétiteur ne peut pas disputer plus de UN combat par jour. Il s'engage également à respecter le temps de repos obligatoire entre chaque combat (23 jours ; décision du comité directeur du 5 juin 2002)

L'ordre des rencontres est établi après le tirage au sort effectué par la Commission Nationale d'Arbitrage et Jugement de la F.F.M.D.A.

Pour chaque tableau, le champion, le finaliste et les demi-finalistes de la saison précédente sont classés en tête de série (uniquement s'ils s'inscrivent dans la même catégorie de poids et de niveau que la saison précédente).

Dans le cas où plusieurs compétiteurs appartiennent au même club, ils sont inscrits dans des parties de tableaux différentes mais la priorité est donnée aux têtes de séries.

10/ PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

Championnat de France :

Nota : - Il existe une pré-inscription, par conséquent la catégorie de poids d'un compétiteur est celle indiquée sur le dossier d'inscription par l'instructeur du club et sera la même pour tout le Championnat de France.

- **La pesée est obligatoire.**
- Lors de la 1^{er} pesée, il ne peut pas y avoir de **perte de poids supérieure à 1 kg** (sur avis de la commission médicale) dans la même journée. Au-delà, le compétiteur concerné est disqualifié et sa caution d'engagement retenue.
- Dans le cas d'un **dépassement de poids** inférieur ou égal à UN kilogramme, le compétiteur peut se présenter deux autres fois avant la fin de la clôture officielle de l'horaire de pesée. S'il ne parvient pas au poids de son engagement dans le temps accordé, il est disqualifié de la compétition et sa caution est retenue.
- Dans le cas d'un **forfait**, l'adversaire est déclaré vainqueur et sélectionné pour le tour suivant.
- **Pour qu'un titre soit décerné, il faut :**
Que la finale soit disputée.
Dans le cas d'un forfait en finale, le compétiteur restant se voit attribuer le titre, à condition qu'il ait effectué un combat minimum en tour préliminaire.

11/ QUALIFICATION

A/ Compétition classe B : 24 points obtenus en classe C.

B/ Compétition classe A : 12 points obtenus en classe B.

Nota :

1. Un compétiteur issu d'une autre discipline pugilistique intégrera la classe identique à la classe la plus élevée où il a concouru.
2. Les points doivent être validés sur le passeport sportif par le superviseur et certifiés pour le changement de classe par le CTFL ou à défaut par le président de la région d'origine du compétiteur. Pour le passage en classe A, seule la D.T.N est habilitée à le valider.

12/ SURVEILLANCE MEDICALE

Se référer au règlement médical national de la F.F.M.D.A en vigueur pour la saison en cours.

Coupe de France des Liges Junior et Senior classe D Féminin et masculin

1/DEFINITION

Cette compétition regroupe les équipes des ligues durant une rencontre qui se déroule sur une journée.

Chaque ligue doit présenter une équipe de 12 compétiteurs maximum, un par catégorie de poids, d'âge et de sexe.

La sélection se fait sous la responsabilité du Conseiller Technique Fédéral de la Ligue.

2/ CATEGORIES D'ÂGES :

Juniors et Seniors uniquement.

3/ NATIONALITE

Française et étrangère

4/ MODALITES ET CONDITIONS ADMINISTRATIVES

La feuille d'engagement de l'équipe de ligue doit être communiquée à la fédération 10 jours avant la date de la rencontre ; elle doit être signée par le Président de la Ligue et le CTFL, elle vaut engagement de leur part, et assure que tous les membres de l'équipe sont en règle sur le plan administratif (livret médical, passeport sportif, licence)

Chaque compétiteur présente à la pesée les documents suivants:

- Passeport sportif avec timbre de licence collé à l'emplacement prévu.
- Licence de la saison en cours.
- Livret médical F.F.M.D.A
- Une pièce d'identité lors du contrôle de la rencontre afin de justifier de son identité.

5/TEMPS DE COMBAT

Tours préliminaires : Classe D – 2 reprises de 2 min avec 1 min de repos entre chaque reprise.

Finales : Classe D – 3 reprises de 2min. avec 1 min de repos entre chaque reprise.

6/CATEGORIE DE POIDS

FEMININES	Poids des gants	MASCULINS	Poids des gants
- 45 kg	8 oz	Plus de 48 kg et -51 kg	10 oz
- 50 kg	8 oz	-54 kg	10 oz
- 55 kg	8 oz	-57 kg	10 oz
- 60 kg	8 oz	-60 kg	10 oz
- 65 kg	8 oz	-63,5 kg	10 oz
- 70 kg	10 oz	-67 kg	10 oz
- 75 kg	10 oz	-71 kg	10 oz
- 80 kg	10 oz	-75 kg	10 oz
- 85 kg	12 oz	-81 kg	10 oz
Plus de 85 kg	12 oz	-86 kg	12 Oz
		-91 kg	12 oz
		Plus de 91 kg	12 oz

7/ LES GANTS

Agréés par la F.F.M.D.A

8/ ARBITRAGE

Se référer au règlement d'arbitrage et jugement D & C de la F.F.M.D.A

9/ LA COMPETITION

Les combats se déroulent sur un ring.

La compétition se fait par tours préliminaires avec élimination directe sans Repêchage.

Les tableaux de chaque catégorie sont établis après le tirage au sort par le superviseur de la compétition.

Lors de la pesée, chaque compétiteur se voit attribué un numéro qui le suivra durant toute la compétition.

10/ LA PESEE

- Lors de la pesée il ne peut pas y avoir de perte de poids de plus de 1 kg (sur avis de la Commission Médicale)
- La catégorie d'inscription est celle validée lors du Championnat de Ligue et ne peut être en aucun cas changée

11/ COMPOSITION DE L'EQUIPE

Chaque équipe est composée de 12 compétiteurs maximum , chaque compétiteur représente une catégorie de poids, d'âge et de sexe.

12/ SELECTION

Est sélectionné dans l'équipe le vainqueur du dernier championnat de ligue masculin et féminin. Chaque compétiteur est sélectionné dans la catégorie de poids dans laquelle il a concouru lors du championnat de ligue.

Si un compétiteur qualifié ne peut répondre à la sélection, pour une raison quelconque, il peut être remplacé, toutefois son remplaçant doit obligatoirement avoir participé au championnat de Ligue.

Les critères de sélection du remplaçant se feront sur la base des résultats obtenus lors du championnat de ligue.

13/ SURCLASSEMENT

Le surclassement des juniors 2 est autorisé dans la catégorie seniors

Le surclassement des cadets 2 est autorisé dans la catégorie juniors

14/ SURVEILLANCE MEDICALE

Se référer au règlement médical national de la F.F.M.D.A en vigueur pour la saison en cours.

15/ RESULTAT

Le résultat s'obtient selon le décompte suivant

Finale

médaille d'or	8 points
médaille d'argent	6 points

Petite finale

Place de barrage entre les deux troisièmes

médaille de bronze le premier 3 ^{ème}	4 points
médaille de bronze le second 3 ^{ème}	3 points

Bonification de points : Plus un point pour chaque compétiteur qui participe à la rencontre et qui n'est pas médaillé.

L'équipe qui a marqué le plus de points est déclarée vainqueur.

En cas d'égalité :

L'EQUIPE QUI A REMPORTE LE PLUS DE 1^{ER} PLACES, PUIS DE DEUXIEME PLACES ET AINSI DE SUITE EST DECLAREE VAINQUEUR.

TYPES DES RENCONTRES	ASSAUTS	<u>COMBATS</u>			
CLASSEMENT		Classe D	Classe C	Classe B	Classe A
AGE	10-44 ans	18-34 ans (sauf sur classement)	18-34 ans (sauf sur classement)	19-34 ans (sauf sur classement)	19-34 ans (sauf sur classement)
TITRE	Coupe de France Championnat National	Coupe de France Championnat National	Coupe de France Championnat National	Championnat National	Championnat National
SELECTION	Ligue 4 par région 8 pour la ligue IDF	Ligue 2 par région 4 pour la ligue IDF	Ligue 2 par région 4 pour la ligue IDF	National	National
TEMPS DES RENCONTRES	Pupilles/ Benjamins T.Préliminaire 1 reprise de 2 mn Finale 1 reprise de 2 minutes	Juniors/Seniors T.Préliminaire 2 reprises de 2 minutes Finale 3 reprises de 2 minutes 1 MINUTE DE REPOS ENTRE 2 REPRISES	Juniors/Seniors T.Préliminaire 3 reprises de 2 minutes Finale 4 reprises de 2 minutes 1 MINUTE DE REPOS ENTRE 2 REPRISES	Juniors/Seniors 4 reprises de 3 minutes 2 MINUTES DE REPOS ENTRE 2 REPRISES	Seniors 5 reprises de 3 minutes 2 MINUTES DE REPOS ENTRE 2 REPRISES
	Minimes/Cadets T.Préliminaire 2 reprises de 1,30 mn Finale 3 reprises de 1,30 minute				
	Juniors/Seniors T.Préliminaire 2 reprises de 1,30 mn Finale 4 reprises de 1,30 minute 1 minute de repos entre 2 reprises				
TEMPS DE REPOS ENTRE 2 COMPETITIONS	7 jours pleins	7 jours pleins	7 jours pleins	23 jours pleins	23 jours pleins
SURFACE DE COMPETITION	Tatamis et/ou ring	Ring	Ring	Ring	Ring

REGLES D'ETABLISSEMENT DU CLASSEMENT DES COMPETITEURS SAISON 2003/2004

	ASSAUTS	COMBATS			
CLASSEMENT		Classe D	Classe C	Classe B	Classe A
PROTECTIONS HOMMES	IFMA + DEBARDEUR BLANC	IFMA + DEBARDEUR BLANC	IFMA + DEBARDEUR BLANC	CASQUE + COUDIERES	COUDIERES
PROTECTIONS FEMMES	IFMA + PROTEGE POITRINE + COQUILLE FEMININE + DEBARDEUR BLANC	IFMA + PROTEGE POITRINE + COQUILLE FEMININE + DEBARDEUR BLANC	IFMA + PROTEGE POITRINE + COQUILLE FEMININE + DEBARDEUR BLANC	+CASQUE+ COUDIERES + PROTEGE POITRINE + COQUILLE FEMININE + DEBARDEUR BLANC	
VALIDATION POUR LE PASSAGE D'UNE CLASSE A L'AUTRE PAR LES CTFL OU A DEFAUT LE PRESIDENT DE LIGUE		<u>0 point</u> POUR DEBUTER	<u>24 POINTS EN D</u> UNIQUEMENT EN COMPETITIONS OFFICIELLES ET OFFICIALISEES	<u>24 POINTS EN C</u> UNIQUEMENT EN COMPETITIONS OFFICIELLES ET OFFICIALISEES	<u>16 POINTS EN B</u> UNIQUEMENT EN COMPETITIONS OFFICIELLES ET OFFICIALISEES
BAREME DE POINTS POUR LES COMBATS VALIDATION PAR LES SUPERVISEURS DES RENCONTRES		1 VICTOIRE 4 POINTS 1 NUL 2 POINTS 1 DEFAITE 1 POINT	1 VICTOIRE 4 POINTS 1 NUL 2 POINTS 1 DEFAITE 1 POINT	1 VICTOIRE 4 POINTS 1 NUL 2 POINTS 1 DEFAITE 1 POINT	

Nota : A / Les rencontres internationales amateur : Effectuées par l'équipe nationale auront le même système de validation de points pour les compétiteurs classe C et B

B/ En classe A internationale, après accord écrit de la FFMDA les combattants peuvent le cas échéant ne pas porter de coudières